

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/03/2009

Réception par le Prefet : 23/03/2009

Publication : 27/03/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

**Séance du** vendredi 20 mars 2009

### **REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS, COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Général n°E 6-2008 du 20 mars 2008 du Conseil Général, relative aux délégations de compétences accordées à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU la délibération n°E 9-2008 du 3 avril 2008 du Conseil Général, relative à la désignation des représentants du Conseil Général au sein des organismes extérieurs, commissions et groupes de travail,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Pour représenter le Département auprès du Conseil d'Administration de l'Hôpital Local de MASEVAUX, désigne :
  - o Monsieur Jean-Luc REITZER
  - o Monsieur Michel HABIB
  - o Monsieur Rémy WITH
  
- Pour représenter le Département auprès du Conseil d'Administration de l'Hôpital Saint-Sébastien de RIXHEIM, désigne :
  - o Monsieur Charles BUTTNER
  - o Monsieur Bernard NOTTER
  - o Monsieur Jean-Louis LORRAIN

- Pour représenter le Département auprès du Conseil d'Administration de l'Hôpital Local de TURCKHEIM, désigne :
  - o Monsieur Guy DAESSLE
  - o Monsieur Pierre GSELL
  - o Monsieur Henri STOLL

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions